Bretagne Formation Conseil

CENTRE DE FORMATION

Risques Professionnels
Management - Bureautique

ÉCHAFAUDAGES ROULANTS DE FAIBLE HAUTEUR, PIR ET PIRL

novembre 26

Objectifs :

Préparer les équipes des ESAT et des structures de l'ESS à monter, caler, vérifier, utiliser et démonter en sécurité un échafaudage roulant de faible hauteur, une plate-forme individuelle roulante (PIR) et une plate-forme individuelle roulante légère (PIRL), en suivant la notice du fabricant.

Moyens & Méthodes :

Supports visuels : schémas, pictogrammes, vidéos courtes
Vocabulaire simple, check-list visuelle
Pratique sur le matériel de la structure, avec sa notice
Mise à disposition par la structure d'accueil de :
- une salle
- l'échafaudage roulant, la PIR ou la PIRL, avec leur notice
- une zone de montage en extérieur

Pré-requis :

Être âgé d'au moins 18 ans
Ne pas présenter de contre-indication médicale au travail en hauteur
Comprendre les consignes orales en français
Lire le français pour la personne qui monte et vérifie l'équipement

Public :

Travailleurs d'ESAT, salariés d'entreprise adaptée, d'entreprise d'insertion ou de chantier d'insertion appelés à monter, utiliser et démonter un échafaudage roulant de faible hauteur, une PIR ou une PIRL.

Durée :

1 jour
Recyclage recommandé tous les 5 ans

Lieu :

Sur le site de la structure, sur son matériel.

Validation :

Attestation de fin de formation

PROGRAMME

1. Les équipements et leurs limites
- Échafaudage roulant de faible hauteur (NF P 93-520) : plancher à 2,50 m au plus
- Plate-forme individuelle roulante (PIR, NF P 93-352) et plate-forme individuelle roulante légère (PIRL, NF P 93-353)
- Choisir l'équipement selon le travail, la hauteur et le sol ; pourquoi pas l'échelle ni l'escabeau
- Charge admise et nombre de personnes : la plaque et la notice

2. Les risques et le rôle de chacun
- Chute de hauteur, basculement, enfoncement des pieds, chute d'objets, lignes électriques aériennes
- Rôle de celui qui monte, de celui qui utilise, de l'encadrant
- Signaler une situation dangereuse, mettre à l'écart une pièce défectueuse

3. Monter en sécurité
- La notice du fabricant : la suivre étape par étape, repérer les pictogrammes
- Préparer la zone : sol, pente, obstacles, balisage
- Sols meubles, herbeux, gravillonnés ou en pente : cales et réglage des stabilisateurs
- Ordre de montage, plancher, garde-corps, portillon, blocage des roues

4. Vérifier avant de monter dessus
- Vérification avant mise en service et vérification journalière
- Check-list échafaudage roulant : roues bloquées, stabilisateurs sortis, portillon fermé, garde-corps en place
- Check-list PIR et PIRL : dépliage verrouillé, stabilisateurs sortis, garde-corps en place, roues et patins en bon état
- Conduite à tenir quand un point n'est pas conforme

5. Utiliser, déplacer, démonter
- Accéder par l'accès prévu, travailler sans se pencher au-dehors
- Déplacer l'équipement : personne dessus, plancher vide, sol dégagé
- Vent, pluie, sol mouillé
- Ordre de démontage, transport et stockage

6. Pratique sur le matériel de la structure
- Montage, calage et réglage des stabilisateurs sur sol extérieur
- Vérification à l'aide de la check-list
- Utilisation, déplacement et démontage d'un échafaudage roulant de faible hauteur
- Installation, utilisation et repli d'une PIR ou d'une PIRL

Évaluation
- QCM lu à voix haute en fin de théorie
- Évaluation individuelle pendant les exercices pratiques

Nota : les stagiaires viennent avec les équipements de protection individuelle fournis par leur structure (casque, gants, chaussures de sécurité).

Formation non accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, un échange préalable permet d'étudier les adaptations possibles.
Le support de formation pourra être délivré en version papier ou en version dématérialisée.